

**Procès-verbal
Assemblée générale de l'AEM-
SCMV
du 3.09.2016 à Bex**

1. Ouverture – Liste des présences
Le président Bertrand Curchod ouvre l'Assemblée à 9h10, une fois le projecteur fonctionnel, saluant Mmes les représentantes des autorités, de la FEM et de la SCMV.
Le Président annonce les excusés. Le quorum atteint.
Le président remercie particulièrement l'EM de Bex pour l'organisation et la municipalité qui nous offrira le verre de l'amitié. L'ordre du jour est modifié avec ajout au point 8 de l'élection du comité (tous les 4 ans).
2. La parole est donnée à Mme Desarzens, municipale, qui nous apporte les salutations de l'exécutif Bellerin. Elle nous présente brièvement sa commune qui s'étire du lit du Rhône jusqu'au sommet des Diablerets. Heureuse de nous accueillir dans ce tout nouveau collège de la Servanne, la commune soutient les sociétés locales et se réjouit du développement de l'école de musique, se félicitant de la voir « inoculer ce virus incurable qu'est la musique » !
3. Le président désigne deux scrutateurs et déclare l'assemblée ouverte.
4. Le procès-verbal de l'assemblée du 3.10.2015 a été transmis avec la convocation, sa lecture n'est pas demandée et son adoption est unanime avec remerciements à son auteur.
5. Rapport d'activité du comité :
L'année scolaire 2015-16 a été riche en événements, toujours dans les conditions de la mise en place de la LEM. Collaboration accrue avec la FEM et l'AVCEM avec qui l'entente a évolué de façon très positive. Le travail de rapprochement commence à porter ses fruits (création d'une commission bi-faîtière examens et travail en commun avec la FEM sur les statistiques).
Le canton de Vaud est le seul à compter deux faîtières, mais on peut dire aujourd'hui qu'elles marchent côte-à-côte, défendant chacune son histoire, ses liens et missions spécifiques.
La fin de l'année scolaire a été ternie par le décès subit de M. Olivier Faller, président FEM.

Les travaux sur la CCT ont bien avancé et une AG extraordinaire pourra bientôt être convoquée en vue de la valider.

Les examens se sont très bien déroulés, selon la nouvelle formule voulue par les écoles. Des résultats réjouissants, avec une vingtaine d'entrées en classe certificat. Une commission examens a été créée à la demande des membres pour une meilleure implication des écoles dans cette organisation (Nils Perrot, Serge Gros, Jean-Claude Bloch, Félix Bergeron, Norbert Pfammatter et Jean-Pierre Bourquin). Les frais d'examens ont davantage chargé les finances compte tenu du nombre d'examens et d'évaluations.

Le lien avec la SCMV est bien la particularité de nos écoles, et les deux associations travaillent ensemble pour clarifier les rôles, domaines de compétences et responsabilités de chacun.
Le président rappelle les nombreuses activités du comité et en remercie les membres avant de terminer ce rapport en souhaitant une belle année musicale à tous.

6. L'Assemblée accepte ce rapport d'activité par acclamation.
7. Jean-Daniel Richardet présente les comptes de l'exercice, qui laissent apparaître une perte de fr. 1'921.30 alors que le budget prévoyait un bénéfice de fr. 2'000.-.
Cette différence s'explique principalement par l'augmentation des frais d'examens, pour lesquels on avait fixé un défraiement de fr. 3.- par minute.
Les autres frais (commissions, etc.) restent stables.
Les cotisations ont baissé de fr. 5.- à fr. 3.-
Merci à la FEM qui couvre par sa subvention de fr. 20'000.- une grande partie des frais d'examens.
Un fonds de soutien a été prévu pour aider les écoles qui devront faire face aux exigences de contrôle notamment, les travaux sont en cours.
Le caissier remercie encore les vérificateurs qui ont procédé aux contrôles le matin même.
Les cotisations ont toutes été encaissées, à l'exception de Vallorbe-Ballaigue, école absente ce matin.

Les EM d'Aigle et de Renens ont procédé à la vérification et constaté que les comptes sont corrects. Ils remercient la FEM pour leur subvention et félicitent le caissier pour son travail.

L'assemblée adopte ces comptes avec remerciements à Jean-Daniel Richardet.
8. La commission de vérification sera la suivante : Aigle sortant, ce sont Renens et Nyon qui officieront, l'EM de Bex acceptant le rôle de suppléant.

Les membres du comité sont disposés à reconduire leur mandat, mais le Président précise que des remplacements seront effectués au fil de ces 4 ans pour éviter une démission en bloc. Le comité actuel est ainsi reconduit par acclamation.
Claude Perrin fait un élogieux message d'encouragement à notre Président, en le remerciant pour son travail et ses grandes qualités.
Très applaudi, Bertrand Curchod est reconduit dans sa fonction.
9. Les cotisations de fr. 60.- par EM et de fr. 3.- par élève sont inchangées.
10. Jean-Daniel Richardet présente le budget qui se solde par une petite perte de fr. 320.-. Elle sera supportable et l'assemblée accepte ce budget à l'unanimité.
11. Bertrand Curchod nous informe que les EM de Bussigny et de Vuarrens n'ont plus d'activité et sont donc démissionnaires. L'EM de Montreux rejoint le Multisite.
12. La parole est donnée à Mme Sylvie Progin, secrétaire générale, qui apporte les salutations de la FEM. Suite au décès du Président, et aux élections communales, avec de nombreux représentants à remplacer, les activités sont un peu ralenties jusqu'à l'automne.
On est aux 2/3 de la période transitoire de mise en place de la LEM, à bout touchant de la CCT et on arrivera, au 30.06.2018 à l'objectif visé (classe 18 / 22).
Une évaluation intermédiaire de la mise en œuvre de la loi sera présentée au Grand-Conseil en 2017 (impact sur les emplois et sur les écolages). Une mise en adéquation des subventions sera nécessaire.
13. Mme la Présidente SCMV, Monique Pidoux Coupry, salue toute l'assistance au nom du Comité Central. Relevant son plaisir d'être ici et de collaborer avec l'AEM pour les préoccupations communes que sont apprentissage et intégration... plaisir de travailler en harmonie. Les jeunes devraient pouvoir décrocher un « diplôme de musicien et de sociétaire » ! Elle rappelle que la SCMV est très active et son agenda très chargé, pour de nombreuses occasions communes.

Monique remercie les participants à la FFM de Montreux et tous les acteurs de nos écoles :
« Merci pour tout ce que vous faites ! »

14. C'est l'EM de Gimel qui accueillera l'Assemblée Générale du 02.09.2017, laquelle sera suivie de la remise des instruments de la Loterie Romande.
15. A la demande de la ville, les EM de Lausanne sont en processus de fusion. L'Ecole Sociale a été mandatée par les 5 écoles pour piloter le projet. Il en découle une entité actuellement rattachée aux deux associations faitières, ce qu'il va s'agir de suivre avec une grande attentions.

Intégration : c'est le thème dont le comité propose à l'Assemblée de débattre au chapitre des divers.

Claude Perrin présente un tableau croisé permettant de mettre en évidence les

Rôles / Responsabilités / Moyens / Actions / Autres

à l'échelon des

- Familles (parents – élèves)
- Ecoles (professeurs – responsables)
- Sociétés (présidents – membres – directeurs)
- Associations (AEM-SCMV – SCMV – Assoc des prof. AEM-SCMV)

Il invite chacun à s'exprimer pour échanger ses expériences et bonnes pratiques, dans le but d'enrichir ce tableau.

La discussion est interactive et très intéressante avec de nombreuses idées. Elles seront reprises et travaillées dans les futures réunions des comités de nos associations, en vue de créer un document de référence. On se réjouit.

La séance est levée à 10h45, pour céder la place à la cérémonie de remise des instruments de la Loterie Romande, suivie d'un apéritif délicieux.

(Merci à la Commune de Bex et à Marie-Claude Richardet !)

Bex, le 3.09.2016

Le Président

le secrétaire

Bertrand Curchod

François Marion